Vivre à Angers

N° 367 / OCTOBRE 2012

SERVICES
La charte Culture et Solidarité

REPORTAGE
Jour de match à Jean-Bouin, les coulisses

GUIDE
75 artistes angevins à Art d'ici

Un autre regard sur le handicap

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou journal@ville.angers.fr
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

HEUREUX ET COMBLÉS, LES SPECTACTEURS DES ACCROCHE-CŒURS

" Bonjour, nous sommes de La Rochelle et ne connaissions pas encore le festival des Accroche-cœurs. Bravo pour cette étonnante manifestation dans une aussi jolie ville ! Nous avons été bluffés par autant de qualité, de poésie, de richesses artistiques… Quelle chance de pouvoir accéder à toute cette culture et cette joie. Bravo aussi à tous les organisateurs… et merci ! **Frédérique et Jacques D.**

THIERRY BONNET

RÉPONSE **On remercie chaleureusement les nombreux visiteurs venus d'un peu partout (de France et d'ailleurs…) pour participer aux Accroche-cœurs, comme Frédérique et Jacques… Comme quoi, l'océan n'est pas tout. Angers est une destination touristique à part entière, la preuve ici !**

NÉCROPOLIS ?…

" Plus de 20000 tombes romaines ont été découvertes à Angers, près de la gare : pourquoi les sacrifier au profit d'un projet d'urbanisme qui n'a pas démontré son utilité ? […] **Christian P.**

RÉPONSE **Doit-on récuser l'idée qu'une ville se reconstruit toujours sur elle-même ? C'est pourtant le propre de l'histoire urbaine. Aujourd'hui, toutefois, la prise en compte de notre patrimoine est bien réelle. Une partie des découvertes archéologiques sera donc préservée et restera visible. Les concepteurs du projet "Gare+" l'ont bien compris. Il y aurait, nous dit-on, environ 20000 tombes sous terre. Des millions d'euros seraient nécessaires pour organiser un tel champ de fouilles. Pas évident en période de rigueur budgétaire. Il faut aussi penser à l'avenir : l'activité tertiaire qui se développera dans les immeubles autour de la gare amènera des milliers d'emplois.**

EN VILLE, LEVEZ LE PIED !

" J'habite le quartier Ney, Saint-Serge, je me plains souvent de la vitesse des voitures, alors que beaucoup de piétons (comme moi) ou cyclistes voudraient pouvoir se déplacer en parfaite sécurité… C'est une bonne chose que les rues soient désormais limitées à 30 km/h. Ça va dans le bon sens… en espérant que cette limitation soit respectée. **Patoches (Angers)**

JEAN-PATRICE CAMPION

RÉPONSE **Ce sont les habitants de Saint-Serge qui ont lancé le coup d'envoi… 30 km/h, vitesse maxi autorisée ? Oui, ont-ils dit ! Et ils ont travaillé cette idée en conseil de quartier. Depuis, d'autres habitants réclament la même démarche. Bientôt, ce sera au tour des Justices, Madeleine, Saint-Léonard. Puis, progressivement, d'autres quartiers d'Angers. C'est une prise de conscience citoyenne et une petite révolution des mentalités qui sont en marche. L'intérêt ? Protéger les plus vulnérables (piétons, cyclos…) et rendre notre ville plus apaisée.**

500 VISITEURS DANS LE BUREAU DU MAIRE

" Très heureux d'avoir visité autant de lieux habituellement fermés au public, ou dont l'entrée est restreinte, à l'occasion du week-end du patrimoine… y compris des bâtiments comme la mairie d'Angers, avec la salle du conseil et le bureau de M. Béatse. **Jean-Louis C.**

RÉPONSE **Oui, cette édition 2012 des Journées du patrimoine a rencontré encore une fois un vif succès auprès du public. Les Angevins ont fait preuve de curiosité et d'intérêt pour leur histoire locale, visitant les nombreux monuments ou sites ouverts ces 15 et 16 septembre. Même les institutions fascinent, à l'image de l'Hôtel de Ville et du bureau du Maire : plus de 500 visiteurs pour la seule journée de dimanche.**

THIERRY BONNET

ANGERS AU TOP

" Monsieur le Maire, les Angevins ont eu l'honneur d'un classement d'un grand magazine qui fait figurer leur ville en tête des agglomérations les plus agréables de France. On ne peut que s'en réjouir. Mais comment L'Express est arrivé à ce résultat, et selon quels critères ? **Clothilde C.**

RÉPONSE **Un résultat qui a été largement commenté et qui fait chaud au cœur. Pas de chauvinisme, mais un peu de fierté (légitime) à reconnaître nos atouts, quand ils sont ainsi soulignés par d'autres. La méthode ? Des critères rigoureux, une enquête basée sur des questionnaires et des évaluations entre les villes étudiées.**

Réagissez sur les thèmes abordés dans le journal. Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 19 novembre.

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

FABIEN TIJOU

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** Angers distinguée pour sa qualité de vie

8 **CADRE DE VIE** les Hauts-de-Saint-Aubin, un quartier tout neuf

10 **SERVICES** accompagner les Angevins vers la culture

12 **DÉBAT PUBLIC** quartier Saint-Serge : des rues et des voix qui résonnent encore

mieux comprendre

14 **DOSSIER** un autre regard sur le handicap

20 **L'INVITÉ** Jimmy Bordarie : Code la rue, tous acteurs du changement

22 **REPORTAGE** jour de match à Jean-Bouin

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** les Angevins fiers de leur patrimoine

28 **RENCONTRES** ils ont bénéficié de Jobs divers

30 **VISITE GUIDÉE** à la Galerie sonore

32 **HISTOIRE** "les premières fois"… le premier feu rouge

le guide/les sports

33 **ÉVÉNEMENT** Zenzile au Chabada et dans les bacs

34 **RENDEZ-VOUS** 75 artistes locaux exposent à Art d'ici

35 **RENCONTRE** Jilali Hamham, l'enfant du quartier à Nelson-Mandela

36 **THÉÂTRE** Nicole Garcia joue "La Mouette"

37 **NATATION** les stars de Londres attendues à Jean-Bouin

37 **CROSS** le 11 novembre, rendez-vous au parc de Pignerolle

Vivre à Angers

Directeur de la publication Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** François Lemoulant. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher **Photo de Une** Thierry Bonnet **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 3e trimestre 2012, ISSN 0767-354 X

PEFC

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

IMAGE DU MOIS

LE QUARTIER SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE était à l'honneur des Rendez-vous de quartier. Du 13 au 20 septembre, les habitants ont pu aller à la rencontre du maire et de l'équipe municipale. L'occasion également de découvrir les évolutions d'un quartier en pleine mutation, comme ici lors de la fête de fin chantier du secteur Desjardins. La semaine a également permis d'inaugurer les aménagements et la signalétique liés à la mise en place du Code de la rue et au passage à la nouvelle limitation de vitesse à 30 km/h. Premier quartier à tenter l'expérience en concertation avec les riverains, Saint-Serge, Ney, Chalouère va être prochainement imité par Justices, Madeleine, Saint-Léonard et, à terme, par l'ensemble de la ville.

JEAN-PATRICE CAMPION

Frédéric Béatse,
Maire d'Angers,
frederic.beatse@ville.angers.fr

éDITORIAL

CONSTRUIRE POUR VOTRE AVENIR

Beaucoup d'inaugurations et de premières pierres marquent actuellement le calendrier angevin, signes de dynamisme et du développement de notre ville : ESEO, cité éducative Nelson-Mandela, place de la Fraternité au cœur du quartier des Hauts-de-Saint Aubin, premiers immeubles de bureaux de Gare +, …

Investir et construire dans une ville, c'est une condition indispensable pour le développement de l'activité économique et bien sûr pour créer des emplois durables, ici à Angers. C'est aussi répondre aux besoins des habitants pour qu'ils puissent vivre dans un environnement le plus agréable possible. Cadre de vie privilégié et développement sont la marque de notre ville et doivent le rester.

Pour autant, je sais que beaucoup de nos concitoyens sont inquiets pour leur avenir. Je pense plus particulièrement aux 350 salariés de Technicolor qui vivent des moments difficiles. La ville restera à leur côté, je m'y suis engagé !

L'équipe municipale, que je dirige, mobilise toute son énergie pour assurer à tous un avenir le plus épanouissant possible. Notre ville dispose de nombreux atouts, de nombreux talents, de nombreux projets… qui, conjugués, doivent nous permettre de rester optimistes pour l'avenir.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Angers, première "grande ville" où il fait bon vivre devant Nancy et Dijon.

ANGERS DISTINGUÉE POUR SA QUALITÉ DE VIE

Angers, une ville à taille humaine où il fait bon vivre ? On en parle de plus en plus. L'enquête que vient de publier l'Express dans l'un de ses suppléments Région [1] rend cette qualité de vie objective. Cette même enquête fait plus largement un triomphe à l'Ouest de la France, à Rennes, Angers et Poitiers notamment, toutes trois classées première de leur catégorie, déterminée en fonction du nombre d'habitants.

"Près de 200 000 Franciliens font le choix chaque année de quitter Paris pour aller en région, explique Laurence Pivot, rédactrice en chef de ce numéro. Des retraités mais aussi des couples avec enfant qui veulent gagner en qualité de vie."

Ce hors-série a donc été conçu pour leur donner des clés et éclairer certains critères de choix au moment du départ.

Sur ce point, les résultats de l'enquête menée à grands renforts de statistiques sont sans appel. Les villes qui réussissent le mieux sont celles qui trouvent l'équilibre presque parfait entre qualité de vie, développement et services. Si le prix de l'immobilier reste l'indicateur le plus observé par les candidats à l'exil, suivent de très près d'autres conditions comme une offre de transports performante, un programme familial et éducatif complet, – de la crèche à l'enseignement supérieur –, et une offre culturelle qui continue de creuser le fossé entre les métropoles et les villes moyennes. La situation de l'emploi n'a pas échappé aux enquêteurs qui saluent à la fois le nombre d'emplois créés sur le territoire angevin (1 800 par an en moyenne) et ce, malgré la crise, ainsi que l'activité économique des dix dernières années.

(1) Disponible en kiosque jusqu'à la fin du mois de novembre.

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Cette enquête est importante pour deux raisons. Aux Angevins, elle envoie un signe fort et optimiste et justifie les politiques publiques mises en place au profit de l'emploi, de l'habitat, de l'environnement… À l'extérieur, elle rend objective la qualité de vie du territoire. C'est un élément de fierté. »

Daniel Loiseau, conseiller municipal et vice-président d'Angers Loire Métropole au Développement économique

Avec son nouveau campus, l'ESEO affiche ses ambitions

Le nouveau bâtiment de l'ESEO, inauguré le 5 octobre, accueille 1 150 élèves ingénieurs.

THIERRY BONNET

Pour l'école d'ingénieurs ESEO, c'est un changement de dimension. Avec son nouveau bâtiment dessiné par l'architecte Frédéric Rolland sur les hauteurs du plateau des Capucins, l'établissement affiche sa réussite et son ambition.
Un projet de 29 millions d'euros dont 18 millions pris en charge par les collectivités. Le contraste est saisissant quand on compare les nouveaux locaux lumineux et modernes avec les anciens de la discrète rue Merlet-de-la-Boulaye. Désormais, l'ESEO dispose de 14 000 m² pour accueillir ses 1 150 élèves ingénieurs sur leurs cinq années d'études en STIC, les sciences et techniques de l'information et de la communication.
En dix ans, l'école a pris du muscle en faisant passer de 130 à 200 son nombre annuel de diplômés. Par contre, ce qui n'a pas changé, c'est l'exceptionnel taux de placement à la sortie. "80 % de nos élèves ont déjà signé un CDI avant de recevoir leur diplôme et 100 % sont embauchés dans les trois mois qui suivent", remarque fièrement Jacky Charruault, le directeur général. Car l'ESEO a su tisser un véritable réseau avec le monde de l'entreprise. Elle a aussi pris pied à Paris et Dijon où les futurs ingénieurs peuvent suivre leurs deux premières années d'études. Enfin, elle a développé une plate forme d'échanges à Shanghai.
De quoi ouvrir des horizons internationaux aux futurs ingénieurs. Tout cela fait de l'ESEO une des vingt meilleures écoles d'ingénieurs en France qui en compte plus de 200. L'établissement a même été distingué comme première "école anti-crise" dans le dernier classement des grandes écoles du Nouvel Observateur.

Nouveau parking à la gare pour fin 2013

Structure en acier et béton, façades de zinc en résille ajourée… Le parking Saint-Laud II affiche des lignes contemporaines. Normal, il a été dessiné afin de faire écho à ses futurs voisins, les immeubles de bureaux de l'ensemble Quatuor. Les travaux de ce parking de stationnement du quartier Gare débutent en novembre pour une ouverture fin 2013. L'ouvrage prendra place sur la partie Ouest de "l'ancien îlot Sernam", en bordure de la rue Auguste-Gautier. Avec 580 places sur huit niveaux, l'objectif premier de ce chantier est d'élargir l'offre de stationnement dans ce secteur où il est de plus en plus difficile de se garer. La Ville renforce ainsi la vocation multimodale du pôle Gare, c'est-à-dire la connexion en un lieu d'une multitude de modes de transport : trains, tramway, bus, vélos en libre-service et cars. La dernière construction de ce type dans le quartier était celle du parking Saint-Laud I, le "grand frère" du nouveau parc de stationnement, qui a tout juste dix ans d'existence.

Le parking Saint-Laud II offrira 580 places supplémentaires dans le secteur de la gare.

CABINET D'ARCHITECTES AZEMA

THIERRY BONNET

La place de l'Europe bientôt remise à neuf à Monplaisir

En prélude au grand projet urbain de ce quartier Est de la ville, les premiers travaux ont commencé à Monplaisir. Depuis le 15 octobre et pour deux mois, c'est la place de l'Europe qui ouvre le changement. "L'objectif est de rénover cette place où beaucoup aiment à se retrouver. En la modernisant, nous voulons y libérer plus d'espace pour organiser des animations, et faire en sorte que tous les habitants s'y réunissent à de multiples occasions. En décembre, s'y installera un marché de Noël", explique Jean-Pierre Chauvelon, l'adjoint du quartier.
Les travaux vont concerner l'esplanade tout entière jusqu'au pied des façades des magasins. L'emblématique fontaine bleue va être enlevée pour être nettoyée puis réinstallée dans un endroit du quartier qui reste à définir en concertation avec les habitants. Les jardinières seront supprimées et les candélabres, remis au goût du jour. Pendant la durée des travaux, les commerces restent ouverts et accessibles.

Le 27 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, assemblée du quartier et table ronde avec les habitants, à la maison pour tous, rue de l'Écriture. Ouvert à tous.

THIERRY BONNET

Au cœur du quartier, la nouvelle place Solidarité a été dévoilée le 29 septembre, en présence de Frédéric Béatse, le maire et des habitants.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN, UN QUARTIER TOUT NEUF

"Nous, on aime danser et sortir, alors nous sommes venus pour rencontrer les élus et nous renseigner sur les initiatives à destination des personnes âgées dans le quartier." Comme les époux Métivier, fraîchement arrivés des Ponts-de-Cé en février, les habitants du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin ont répondu nombreux à l'appel du maire à l'occasion de l'inauguration officielle de la place de la Fraternité, au cœur du nouveau quartier encore en pleine urbanisation. "Nous sommes à une étape charnière aujourd'hui, explique Silvia Camara-Tombini, adjointe du quartier. Les premiers logements sont livrés depuis deux ans et maintenant, avec l'ouverture des commerces, de la cité éducative Nelson-Mandela, il faut que les habitants s'approprient leur quartier." C'est également dans ce sens que Frédéric Béatse a orienté son discours : "Le quartier se développe et il reste en construction, avec bientôt la Maison de santé, une nouvelle maison de quartier, une salle de spectacle, le centre aqualudique Aquavita, sans oublier l'ESEO récemment inaugurée. Il a été pensé avec le souci de la participation des habitants et il vivra à leur rythme." Un enthousiasme partagé par Bérengère qui habite le quartier depuis deux ans avec ses quatre enfants et son mari. "On trouve que c'est vraiment un beau projet, en termes d'habitation, de services à la personne et de commerces. Ce qui nous plaît particulièrement, c'est que les services sont centralisés, notamment pour les enfants. Et puis, on est attachés à la mixité sociale : il y a vraiment un esprit populaire au sens noble du terme ici. Aujourd'hui, nous sommes venus pour rencontrer les autres habitants et saluer le dynamisme d'Angers."

THIERRY BONNET

CE QU'ILS EN PENSENT

« J'habite le quartier depuis décembre, à tout juste cinq minutes à pied de la bibliothèque Nelson-Mandela. Alors, quand j'emprunte des DVD ou des jeux vidéos, je peux les ramener dès le lendemain, même si je peux les garder trois semaines ! Je vais presque tous les jours à la bibliothèque. Il n'y a pas longtemps, j'ai pris le jeu Spiderman III sur XBox. Je trouve ça vraiment bien de pouvoir emprunter des jeux vidéos et des DVD, c'est mieux que de dépenser de l'argent pour les acheter…»

Alex, 17 ans, usager de la bibliothèque Nelson-Mandela.

600 bovins sur l'île Saint-Aubin

THIERRY BONNET

Début septembre, comme chaque année, les agriculteurs de l'île Saint-Aubin ont fait passer le bac (tiré à bras d'hommes) à leurs troupeaux de bovins. Six cents animaux ont rejoint les prairies du sud de l'île, fauchées au début de l'été, et y resteront jusqu'au 16 novembre. D'ici là, la promenade reste bien sûr possible, à condition d'emprunter les chemins balisés.
Une centaine de propriétaires dont la Ville d'Angers, regroupés dans l'association syndicale autorisée de l'île Saint-Aubin, se partagent cet espace. Trente-deux exploitants agricoles gèrent l'ensemble des prairies et des prés clos.
Les horaires du bac sur ilesaintaubin.blogspot.fr

VITE LU

Sensibilisation aux consignes de tri

Les ambassadeurs du tri d'Angers Loire Métropole seront sur les marchés angevins afin d'informer et sensibiliser les habitants sur les nouvelles consignes de tri et plus globalement sur la prévention en matière de déchets.
Mercredi 17 octobre et 10 novembre, place Lafayette ; samedi 20 octobre, place Leclerc ; jeudi 25 octobre, place Bichon ; et dimanche 28 octobre, Monplaisir.

12 parcelles de 20 m² (10 individuelles, une collective et une pédagogique) vont être proposées aux habitants de Monplaisir souhaitant se lancer dans la culture d'un potager. Situés en pied d'immeubles d'habitat social, derrière la résidence La Corbeille d'argent, ces jardins partagés ont pour vocation d'animer et d'embellir le quartier. Régie de quartiers, 02 41 27 37 99.

THIERRY BONNET

Salle de vente de la communauté Emmaüs à Saint-Jean-de-Linières.

Salon solidaire d'Emmaüs à Angers

Trente ans déjà que la communauté d'Emmaüs Angers a ouvert ses portes à Saint-Jean-de-Linières. Elle accueille cinquante compagnes et compagnons qui y vivent et y travaillent autour de la récupération, du recyclage et du réemploi de matériels donnés. À l'occasion de cet anniversaire, un salon solidaire est organisé le dimanche 11 novembre, au parc-expo, en présence de groupes représentant Emmaüs en France et en Europe. Au programme : une grande vente afin de collecter de l'argent qui servira à financer un programme d'accès à l'eau potable au Bénin.
À noter en amont : "Chocolat blues", un spectacle-conférence proposé par le CCAS sur la question des discriminations, de l'intégration et de l'émancipation dans la société, le 8 novembre, à 18 h, à la maison pour tous de Monplaisir.
Et le lendemain, un débat sur la libre circulation des personnes, à 20 h, même lieu. www.salonsolidaire2012.com

Recherche familles à énergie positive

Comment diminuer sa consommation d'énergie, réduire les émissions de CO_2 et baisser le poids des factures ? C'est l'objet du défi "familles à énergie positive" auquel s'associe Angers Loire Métropole dans le cadre du Plan climat énergie territorial. La mission des familles participantes : réduire leur consommation énergétique d'au moins 8 %, en modifiant quelques habitudes quotidiennes pendant la période de chauffage des logements. Pour cela, les participants bénéficient des conseils et du soutien de l'Espace Info Énergie.
Inscription jusqu'au 30 novembre sur http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr

À SAVOIR

L'alimentation, tout un programme

Apprendre à cuisiner les légumes d'hiver, s'informer sur les circuits alimentaires de proximité, visiter le musée des beaux-arts en suivant le fil des goûts et des couleurs… Autant de rendez-vous et d'animations proposés tout au long de l'année par la Ville autour du thème de l'alimentation, en partenariat avec la Mutualité Française.
Les prochains rendez-vous :
- accueil-goûter sur le thème "alimentation et plaisir", le 13 décembre au centre de soins de suite Saint-Claude de Trélazé, de 15 h à 17 h (inscription 02 41 20 55 20),
- "cuisiner les légumes d'hiver", en janvier, à la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (réservation 02 41 05 44 19),
- "les goûts et les couleurs" en février au musée des beaux-arts (réservation 02 41 05 44 19)…

Gratuit.
Renseignements direction Santé publique, 02 41 05 44 20.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Atelier “Danse et cinéma” avec des bénéficiaires de la charte Culture et Solidarité lors du dernier festival Premiers Plans.

ACCOMPAGNER LES ANGEVINS VERS LA CULTURE

Assister à un opéra et rencontrer les acteurs avant une représentation, visiter un musée, participer à une exposition photo… Des activités qui, pour certains Angevins, ne sont pas envisageables, la faute à des difficultés financières ou une fragilité liée à l’isolement, par exemple. La charte Culture et Solidarité, lancée par la Ville en 1998, propose à ces habitants éloignés de l’offre culturelle de pousser les portes des grands organismes et de découvrir ainsi un monde qui leur semblait “inaccessible”.
La charte, renouvelée et signée le 25 septembre par Frédéric Béatse, le maire, en présence de Marianne Prodhomme, adjointe, scelle un partenariat fort qui réunit la collectivité et **cinquante-trois acteurs :** services municipaux, associations, maisons de quartier et établissements culturels. Tous avec un objectif commun : accompagner les personnes fragiles dans la découverte des formes artistiques. Cela passe par la possibilité d’assister à un spectacle à un tarif adapté (2 euros) ou la mise en place d’ateliers révélant la créativité des participants. Le tout construit avec les établissements culturels et les associations “relais”. En effet, les bénéficiaires des services de la charte sont déjà suivis par ces associations solidaires maisons de quartier, services municipaux (bibliothèques, musées, artothèque, service ville d’Art et d’histoire…), structures de création et de diffusion artistique et culturelle, et associations caritatives, d’habitants et d’insertion sociale.
Le dispositif nécessite pour cela d’expliquer les spectacles proposés, d’en décrypter le contenu afin de mettre le participant dans les conditions optimales pour bien en profiter.
En 2011, plus de cinq mille Angevins ont bénéficié de la charte à travers une centaine de sorties culturelles et une vingtaine d’ateliers.

CE QU’ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Depuis trois ans, je fais des sorties régulières dans le cadre de la charte, en moyenne tous les deux ou trois mois. Cela m’a permis d’aller au Grand-Théâtre, au Quai, mais aussi de suivre les visites “Laissez-vous conter Angers” pour découvrir le patrimoine. Un de mes plus beaux souvenirs est l’atelier Danse et cinéma organisé en janvier par le CNDC et Premiers Plans. Ce fut une vraie découverte et l’occasion d’échanges très riches. C’est aussi l’intérêt de ces sorties : on n’y va pas seul, on partage nos impressions et des liens se créent. »
Denise Lebrun, habitante de Belle-Beille, adhérente de l’association Filalinge.

À SAVOIR

Les panneaux numériques au service des Angevins

Un match amical à annoncer, une date à communiquer, un appel à bénévolat à lancer…, la Ville met à disposition des associations et des Angevins ses nouveaux panneaux numériques pour relayer leurs actualités. Celles-ci peuvent concerner le sport, le social, les loisirs, la solidarité. Elles seront renouvelées chaque semaine, et traitées par rubrique.
Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà envoyer leurs informations par courriel à **infocom@ville.angers.fr**

Les journées d'information du CIJ

Aborder les grandes préoccupations chères à la jeunesse est une des ambitions du centre information jeunesse (CIJ). Le service organise des temps de rencontre gratuits, en compagnie de professionnels. "Que faire quand les études ne vont plus ? Qui peut m'aider ?" est le thème de la première rencontre organisée le 23 octobre, de 14 h 30 à 16 h. À suivre également : "L'Europe en jeux", les 29 et 30 octobre, de 13 h 30 à 17 h 30 ; et "Le service civique", le 7 novembre, de 12 h 30 à 14 h.
Renseignements : CIJ, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47, www.angers.fr/jeunes

Soutien financier aux scolaires

Des bourses pour aider les jeunes dans leur cursus scolaire et universitaire sont proposées depuis février par la Fondation Afone. Cette dernière lance un appel à candidatures à destination des jeunes de la région ne pouvant financer leurs études et étant porteur d'un projet atypique.
Dossier à demander par mail : fondationafone@afone.com

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Aide à la complémentaire santé

"L'accès aux droits, dont celui à la santé, est un axe fort de l'action du centre communal d'action sociale (CCAS). Or, de plus en plus de personnes à faibles revenus renoncent à se faire soigner."
Ce constat, rappelé par Rose-Marie Véron, adjointe à l'Action sociale, est partagé par la CPAM du Maine-et-Loire qui propose une aide locale pour la souscription à une complémentaire.
Le but : gommer les effets de seuil, pour les personnes se situant juste au-dessus des plafonds de revenus ouvrant droit à la complémentaire gratuite associée à la couverture maladie universelle (CMU-C).
Ce dispositif est désormais complété par le CCAS d'Angers, avec un budget annuel de 200 000 euros pour un nombre de bénéficiaires estimé à 1 500 personnes.
Ainsi, la prise en charge globale (CCAS + CPAM) peut atteindre jusqu'à 90 % du coût réel de la complémentaire.
À noter : l'aide du CCAS est accessible même aux personnes qui ne sont pas affiliées au régime général de la Sécurité sociale.
Renseignements : CCAS, 02 41 05 49 49

Les 6-12 ans découvrent les vitraux

À l'occasion des vacances de la Toussaint, le service éducatif Angers, ville d'art et d'histoire propose aux 6 à 12 ans des ateliers autour des vitraux, à l'abbatiale Saint-Serge, avenue Marie-Talet. L'occasion également pour les enfants de découvrir l'art des verriers à travers l'histoire et de réaliser eux-mêmes un vitrail lors d'une initiation pratique encadrée par les guides conférenciers du service.
Du 29 octobre au 9 novembre, rendez-vous sur place, de 15 h à 17 h, du lundi au vendredi (excepté le 1er novembre). Réservation : service éducatif, Angers, Ville d'art et d'histoire, 43, rue de Salpinte, 02 41 60 22 13, ville-art-et-histoire@ville.angers.fr 2 euros.

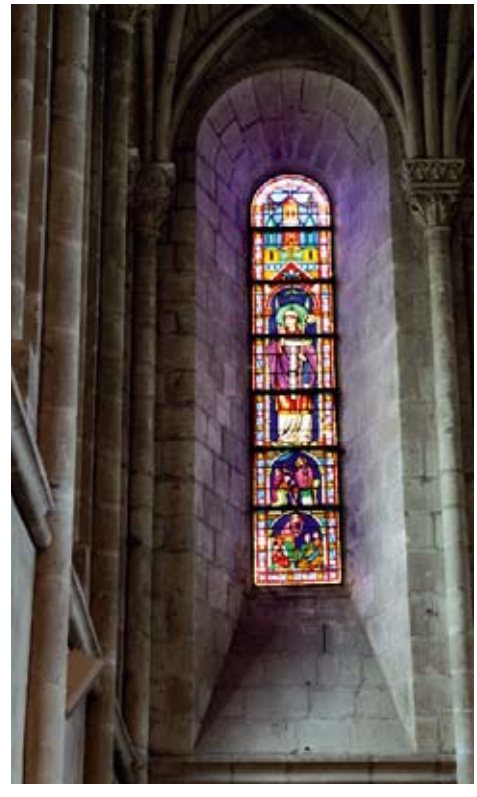

THIERRY BONNET

VITE LU

2e salon des services à la personne

samedi 17 novembre, le centre de congrès accueille de 9 h à 18 h le salon des services à la personne piloté par Anjou Domicile. Un rendez-vous pour les professionnels du secteur mais aussi pour le public à la recherche d'informations sur le portage de repas, l'aide à la mobilité, l'entretien du logement, la garde d'enfant, le petit bricolage… Un espace emploi sera également ouvert.

Table ronde du CLIC

"Les nouvelles technologies au service du maintien à domicile" sera le thème de la table ronde proposée par le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC), le 13 novembre, à 14 h. Une réflexion sera menée sur l'utilisation de ces nouvelles technologies comme outil de prévention pour soutenir et sécuriser les seniors vivant à domicile.
Espace du bien vieillir Robert-Robin, 16, bis avenue Jean-XXIII. Réservation conseillée au 02 41 25 01 37

"Lire et faire lire" cherche bénévoles

Prévenir l'illettrisme, stimuler le goût de la lecture, inciter à l'approche de la littérature, favoriser les échanges intergénérationnels entre les bénévoles et les enfants… Le dispositif "Lire et faire lire" lance un appel à bénévoles pour des séances de lecture hebdomadaires dans des écoles, accueils de loisirs ou bibliothèques, auprès d'enfants de 4 à 11 ans.
Renseignements : 02 41 96 11 59 (FOL 49) ou 02 41 36 51 03 (UDAF49)

PHILIPPE NOISETTE

Les co-auteurs du livre ont eu pour objectif de transmettre l'histoire de leur quartier.

QUARTIER SAINT-SERGE

DES RUES ET DES VOIX QUI RÉSONNENT ENCORE

C'est le type même de projet que les conseils de quartier peuvent faire émerger. Le livre "Des rues, des voix" qui vient de paraître dans le quartier Saint-Serge, Ney, Chalouère en est la parfaite expression. Un projet singulier qui vise à raconter l'histoire du quartier, par quelques-uns de ses habitants et grandes figures, et qui a pour objectif de maintenir la mémoire bien vivante, et de la transmettre. "Dans ce cas précis, il s'agissait aussi de témoigner de l'esprit de convivialité qui caractérise aujourd'hui encore ce vaste quartier, pourtant en proie à des mutations très fortes", assure Vincent Dulong, l'adjoint du quartier. Parmi ces mutations, la disparition encore récente de la caserne Desjardins au profit d'une réalisation urbanistique résolument tournée vers l'avenir, fondée sur le bien vivre ensemble, le partage, la mixité humaine et générationnelle.
Un quartier tout neuf devenu un emblème. "L'idée de faire ce livre est née il y a trois ans. Nous sommes neuf co-auteurs, âgés de 28 à 63 ans, et n'avions aucun point commun si ce n'est de s'intéresser à ce qui se fait près de chez nous, confie Lyliane Frédici. La Ville nous a donné des temps de formation auprès du sociologue Yves de Silans, spécialisé dans le recueil de la parole.
Nous avons rencontré vingt-cinq habitants, des femmes et des hommes, certains anciens, d'autres plus récemment arrivés. Après les avoir rencontrés, un à un, écoutés, nous avons retranscrit leurs mots en tentant de ne rien dénaturer. Tous ont relu nos écrits."
En juin dernier, la mission était accomplie côté plume. C'est l'artiste et graphiste du quartier, Jérôme Houadec, qui a pris le relais en assurant la mise en pages des textes et des précieuses photos collectées. Le résultat est à la hauteur des objectifs. "Des rues, des voix" est un livre important qui évite la nostalgie stérile. Au détour des pages, c'est toute une ambiance qui se réveille. Celle qui animait les faubourgs, ses petits commerces, ses industries… jusqu'au pas des maisons et qui nous rappelle que la même vie continue.

Le livre "Des rues, des voix " est en vente au tarif de 15 euros dans les librairies, à l'hôtel de ville (pôle territorial centre-ville, Ney, Chalouère), à la maison de quartier Saint-Serge, Saint-Michel et à Angers Loire Tourisme, place Kennedy.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le projet Rives Nouvelles mobilise un nouveau groupe d'habitants

Pour assurer une continuité dans le travail amorcé voici deux ans et demi autour du projet Rives Nouvelles, le groupe d'Angevins volontaires pour continuer à réfléchir sur l'avenir des berges a été renouvelé pour presque moitié, le 27 septembre.
Sur un total de quatre-vingt-dix membres, quarante-sept nouvelles personnes (sur un peu plus de 220 candidats) désignées par tirage au sort, vont ainsi se joindre aux quarante-trois déjà rompus à cet exercice participatif.
Aux côtés de l'équipe de François Grether et de Phytolab, ces Angevins du groupe projet seront prochainement amenés à reprendre leurs visites d'études à Angers, puis Nantes et Lyon. D'ici à début 2013, ils seront également associés, sous forme d'ateliers, à l'élaboration du plan-guide. Ce document permettra de traduire, de façon concrète et opérationnelle, les grandes orientations livrées par les cabinets d'études.
Enfin, autre grande mission pour les membres : déterminer un certain nombre d'indicateurs qui permettront d'évaluer, sur toute sa durée, la qualité du travail accompli dans le cadre de ce projet au long cours.
Tout savoir sur www.angers.fr/rivesnouvelles

Assemblées annuelles de quartier

La Ville permet aux Angevins de s'investir dans la vie de la cité. Les assemblées annuelles de quartier leur proposent de s'exprimer sur leur expérience, leur quotidien, les projets à l'échelle de leur quartier…

- **Saint-Serge,** 18 octobre, 18h30, lycée Chevrollier
- **La Doutre,** 20 octobre, 9h, hôtel des Pénitentes
- **Belle-Beille,** 22 octobre, 19h, centre Jacques-Tati
- **Deux-Croix-Banchais,** 25 octobre, 18h30, centre Marcelle-Menet
- **Monplaisir,** 27 octobre, 9h30, maison pour tous
- **Les Justices,** 29 octobre, 19h, Le Trois-Mâts
- **Centre-ville,** 30 octobre, 18h30, salons Curnonsky
- **Hauts-de-Saint-Aubin,** 22 novembre, à 18h30, maison de quartier

Renseignements : 02 41 05 42 17.

Changements de missions au conseil municipal

Conformément à son engagement, Luc Belot, élu député en juin, a démissionné de son mandat d'adjoint au maire. Le maire Frédéric Béatse pilotera directement les dossiers et a choisi de répartir ses délégations entre deux adjoints déjà en place : Michel Houdbine qui devient adjoint à l'éducation, aux sports et aux loisirs, et Beaudouin Aubret qui ajoute à ses missions autour des personnes âgées et retraitées le volet "petite enfance". En sa nouvelle qualité de conseiller municipal délégué, Luc Belot continue à suivre la réflexion autour des temps de vie de l'enfant.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille Mairie de quartier, 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81
Martine Devaux (adjointe), 14 novembre, de 16h à 17h30.
Philippe Gaudin, 24 octobre, de 16h à 17h30.
Mamadou Sylla, 27 octobre et 24 novembre, de 10h30 à 12h et 21 novembre de 16h à 17h30, sur rendez-vous.

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Rachel Capron (adjointe), sur rendez-vous
Marie-Paul Clemot-Streliski, 22 octobre, de 14h à 15h ou sur rendez-vous.
Pierre Laugery, 3 et 10 novembre, de 11h à 12h, sur rendez-vous.

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon, 02 41 05 40 88
Point info quartier
Jamila Delmotte (adjointe), 7 novembre, de 10h30 à 12h.
Annette Bruyère, 17 novembre, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.
Maison de quartier
Jamila Delmotte (adjointe), 8 novembre, de 14h à 16h.
Centre Marcelle-Menet
Annette Bruyère, 16 novembre, 14h à 16h, sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Beaudouin Aubret, sur rendez-vous

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini (adjointe), 2 novembre, de 10h30 à 12h.
Philippe Lahournat, 24 octobre et 14 novembre, de 16h à 17h30, sur rendez-vous.

Monplaisir
Mairie de quartier, 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60,
Jean-Pierre Chauvelon (adjoint), 31 octobre et 7 novembre, de 11h à 12h30, sur rendez-vous les autres jours.
Rachida Ouattara, 24 octobre et 14 novembre, de 11h30 à 12h30.
Luc Belot, 16 novembre, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous.

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla (adjointe), 27 octobre, de 9h à 12h, 7 novembre, de 14h à 17h, 14 et 24 novembre, de 14h à 16h30, sur rendez-vous.
Bruno Baron, 3 novembre, de 11h à 12h, sur rendez-vous.
Renée Solé, 19 novembre, de 14h à 15h, sur rendez-vous.

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé.
Marianne Prodhomme (adjointe), 3 novembre, de 11h à 12h30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04.
Rose-Marie Véron, 10 novembre, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Anne Lebeugle, 17 novembre, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88.

Saint-Nicolas, Doutre
Ancienne mairie de quartier, 47, rue Saint-Nicolas
Catherine Besse (adjointe), 17 novembre, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Lucien Chouteau, 27 octobre et 24 novembre, de 10h à 12h.
Mongia Sassi, 3 novembre, de 10h30 à 12h.
Jean-Luc Rotureau, 10 novembre, de 10h30 à 12h.
Solange Thomazeau, 14 novembre, de 16h à 17h30.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Le Chêne magique
Christian Cazauba (adjoint), 7 et 17 novembre, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 79 14 40.

Un autre regar sur le handica

THIERRY BONNET

Le sport, comme ici à la section basket du club Handisport Angers, est un facteur d'intégration pour les personnes handicapées.

➔ Bâtiments publics aménagés, travaux d'accessibilité sur la voirie, conditions d'accueil personnalisées, participation à la vie sociale, culturelle et sportive… la prise en compte du handicap dans la ville est en marche. Cela grâce à un ensemble de dispositifs mis en œuvre par la Ville et les associations spécialisées.

La scène est classique. Un passant s'adresse à une personne poussant un fauteuil roulant en ignorant son occupant. Et encore, ce cas concret concerne un handicap dit "visible". Or, près de 90 % sont invisibles d'un premier abord. Le regard porté sur le handicap est encore source de gêne voire d'incompréhension réciproque. Et pourtant, une personne sur dix est reconnue handicapée en France. Le chiffre grimpe à un sur quatre pour les Français déclarant souffrir d'une incapacité ou d'une limitation d'activité. Une réalité qui nécessite une prise en compte globale du handicap dans la vie quotidienne. Cela concerne l'accessibilité physique des lieux publics comme privés mais également l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ; deux domaines intimement liés qui tendent vers un même objectif : bien vivre ensemble.

Réussir l'intégration des personnes handicapées

Pour favoriser ce "bien vivre ensemble", la Ville s'entoure des associations locales représentant tous les types de handicaps : mental, psychique, moteur et sensoriel. D'abord au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées [1] pour tout ce qui concerne l'accessibilité de l'espace public, mais aussi en créant le conseil local pour les personnes en situation de handicap (lire en page 16).
"On est citoyen avant d'être handicapé, insiste Rose-Marie Véron, adjointe à la Santé et au handicap. La participation à la vie de la ville ne doit pas être freinée par le handicap." C'est pourquoi la Ville s'engage pour que culture, loisirs, sports mais aussi services et démarches administratives soient accessibles à tous.
Et cela dès le plus jeune âge.
À la demande des familles, la Ville permet, selon les possibilités, l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches, les accueils périscolaires et de de loisirs, via un projet personnalisé. Idem pour ce qui concerne l'emploi. La loi prévoit que les effectifs des entreprises et des collectivités comprennent au moins

(suite page 17)

CE QU'ILS EN PENSENT

DR

« Je reviens de Londres où j'ai eu la chance de participer aux Jeux paralympiques avec l'équipe de France. C'est une expérience magique même si les filles et moi n'avons pas eu les résultats escomptés. Cela a permis de faire connaître notre sport et de donner une autre vision du handicap. Dans ce domaine, les choses commencent à évoluer positivement : les handicaps sont mieux compris et reconnus. »

Dorothée Mériau, basketteuse au club Handisport Angers et joueuse de l'équipe de France.

PRATIQUE

"Vivre à Angers" est désormais consultable en version audio sur le site internet de la Ville : www.angers.fr/actualites/publications/vivre-a-angers-audio

Deux guides pratiques ont été édités par la Ville : un répertoire des services à l'usage des personnes en situation de handicap, et "Vivre ensemble, avec ou sans handicap". À télécharger sur www.angers.fr/handicap

CONTACTS

Direction Santé publique de la Ville
2 bis, rue des Ursules, 02 41 05 44 30

Angers Loire handicap transport
Inscription au 02 41 27 04 52 ou handicap@irigo.fr

Accueil habitat adapté
14, place Imbach (dans les locaux du CLH, le comité local pour les personnes en situation de handicap), 02 41 88 77 15

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont, 0 800 49 00 49, www.mdph49.fr

Une partie des membres du conseil local des personnes en situation de handicap lors de la présentation du guide "Vivre ensemble".

THIERRY BONNET / ARCHIVES

ZOOM

Mieux comprendre le handicap

Depuis 2006, la Ville coordonne le conseil local des personnes en situation de handicap.
Une instance participative de dialogue et de consultation qui regroupe vingt-trois associations représentant tous les types de handicap.
Au total, quatre-vingts personnes et six élus réfléchissent à l'implication des personnes handicapées dans la vie de la cité, au renforcement de l'accessibilité citoyenne et à la valorisation d'un nouveau regard sur le handicap. Réalisation emblématique du conseil : l'édition du guide "Vivre ensemble, avec ou sans handicap" co-écrit par les associations participantes. "C'est un vrai travail en commun de trois ans qui a été réalisé, rappelle Michel Boutreux, membre du conseil local et président de la Maison des sourds et des malentendants. Chaque association ne réfléchit plus en vase clos mais a appris à connaître les autres et à agir pour un même objectif, celui de sensibiliser et d'interpeller la population sur les handicaps. La réalisation du guide, outre son utilité citoyenne, a été une aventure collective formidable qui se poursuit au quotidien."
Les associations sont de plus en plus sollicitées pour intervenir auprès de collectivités, écoles ou organismes culturels afin de témoigner sur les difficultés liées au handicap et les manières de communiquer avec les personnes touchées.
Une trentaine de sensibilisations auprès de plus de 1 500 Angevins dits "valides" ont déjà eu lieu.
Les associations sont également consultées en amont des grands projets de la Ville. Ce fut le cas pour le tramway ou Le Quai, par exemple.
Le conseil local des personnes en situation de handicap sera renouvelé début 2013.
Les associations souhaitant l'intégrer sont invitées à demander un dossier de candidature.
Contacts : 02 41 05 47 48 ou handicap.dsp@ville.angers.fr

Le circuit “confort” mis en place par Angers Loire Tourisme est accessible à tous les types de handicap.

CORALIE PILARD / ARCHIVES

(suite de la page 15)

6 % de personnes en situation de handicap. La Ville, le CCAS et Angers Loire Métropole tiennent le cap en menant une politique volontariste d’embauche et de maintien dans l’emploi des personnes fragilisées, grâce à des formations et l’adaptation des postes de travail.

Une vie citoyenne à part entière

École, emploi… pour que le quotidien d’une personne handicapée soit à l’unisson de tout citoyen, la Ville se transforme. À commencer par le domaine culturel. Fonds documentaires en grands caractères ou enregistrés, portage de livres à domicile, contes en langue des signes sont par exemple proposés par les bibliothèques municipales. Des spectacles sont également programmés par dix grands opérateurs culturels qui travaillent de concert sur l’accessibilité, notamment à destination des personnes aveugles.
L’offre touristique pour les personnes handicapés est aussi reconnue. Depuis 2007, un circuit “confort” de deux kilomètres permet de découvrir les principaux monuments de la ville et son centre historique au moyen d’outils adaptés à tous les handicaps. Une démarche qui a permis à Angers Loire Tourisme d’être un des premiers offices français à obtenir le label “Tourisme et handicap”.
Cette distinction englobe aussi l’accessibilité complète de l’établissement et la formation du personnel d’accueil.
Bien vivre dans la ville, c’est aussi pouvoir s’y déplacer sans contrainte. En cela, l’arrivée du tramway et la mise en accessibilité de certaines lignes de bus ont été saluées par les usagers. Le service dispensé par Angers Loire handicap transport complète une offre en plein développement en matière de déplacements pour les personnes handicapées.

La technique au service du handicap

Toutes ces évolutions sont facilitées par des avancées technologiques rendant possible l’adaptation de nombreux équipements publics. Ainsi, une quinzaine de bâtiments municipaux est dotée de boucles magnétiques : hôtel de ville, centre de congrès, musée des beaux-arts, Angers Loire Tourisme, Grand-Théâtre, théâtres Le Quai et Chanzy, Institut municipal, espace Welcome, espace du bien vieillir Robert-Robin…
Ce dispositif sonore amplifié permet aux

(suite page 18)

“On est citoyen avant d’être handicapé. La participation à la vie de la ville ne doit pas être freinée par le handicap.”

(suite de la page 17)

personnes malentendantes de suivre un spectacle, une conférence ou encore le conseil municipal et les réunions publiques. Des applications sur téléphones portables ou tablettes tactiles pour suivre une visite touristique ou culturelle, des feux sonores et des bandes podotactiles sur la voirie sont d'autres exemples.

Une loi pour l'accessibilité

Des adaptations sont demandées par la loi sur le handicap de 2005.
Ce cadre réglementaire fixé par l'État a fait bouger les choses. La Ville a donc procédé à un important diagnostic de l'existant. Deux cent treize établissements publics et cent vingt-quatre kilomètres de voirie ont ainsi été observés à la loupe pour des résultats supérieurs à la moyenne nationale.
Il apparaît par exemple que 80 % des cheminements piétonniers testés dans des zones de forte affluence sont complètement praticables ou en cours d'accessibilité. "Notre objectif est de permettre aux Angevins porteurs d'un handicap, quel qu'il soit, de bénéficier près de chez lui de services d'accès facile, explique l'adjointe. C'est un premier pas vers l'intégration sociale des personnes handicapées : se sentir bien dans son quartier, dans sa ville en profitant des mêmes conditions de vie que les autres habitants."

Aménager l'espace urbain

Tout cela passe par des aménagements urbains : trottoirs, places de stationnement, feux sonores, éclairage public, et rampes d'accès, nez de marche d'escalier, signalétique… dans les bâtiments recevant du public.
Bien entendu, toutes les nouvelles constructions prennent en compte ce cahier des charges. Reste à aménager l'existant, en concertation avec la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Et aussi en lien avec les bailleurs sociaux dans le cadre du service Accueil habitat adapté chargé de l'accès des personnes handicapées à un logement dans le parc HLM angevin.

(1) Instance participative issue de la loi de 2005, composée de représentants associatifs et d'élus.

Les bibliothèques municipales proposent un fonds documentaire à grands caractères.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

TROIS INITIATIVES

Séance de cinéma adaptée lors de l'édition 2012 du festival Premiers Plans.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Cinéma pour tous à Premiers Plans

"Les bénévoles et les salariés qui travaillent sur le festival sont tous sensibilisés à la question du handicap et des attitudes à adopter", indique Violaine d'Aboville, chargée de mission accessibilité. Premiers Plans met tout en œuvre pour accueillir les personnes présentant un handicap dans les meilleures conditions possibles. À commencer par le public en fauteuil roulant ou à mobilité réduite qui souhaite bénéficier d'un placement spécifique. Des films avec des sous-titrages adaptés qui donnent des indications sur le ton et les bruitages sont aussi programmés pour les spectateurs sourds et malentendants. De même, les cinéphiles aveugles ou malvoyants peuvent assister à des films en audiodescription. Une voix off, transmise via des casques individuels, décrit les éléments visuels du film. Le festival en a acquis trente-cinq l'hiver dernier, ainsi qu'un équipement qui s'adapte aux régies des salles. Les séances "Ciné-ma différence" sont ouvertes à tous, en partenariat avec les associations les Copains d'Elsa et Autisme 49[1], pour les personnes qui ont un handicap mental et leur famille. À noter depuis 2011 : toutes les actions mises en œuvre par le festival sont recensées dans un guide et une page leur est dédiée dans le programme officiel.

(1) Elles organisent toute l'année des séances adaptées le dimanche matin au cinéma Les 400 coups.

Renseignements au 02 41 88 26 27 et www.premiersplans.org

Sports et loisirs, facteurs d'intégration

Escalade, foot, tir à l'arc, pétanque, natation, théâtre, danse, cuisine… Les personnes qui ont des déficiences intellectuelles et mentales ont le choix entre une vingtaine d'activités au club de l'Espérance qui regroupe 250 adhérents [1]. "L'objectif est de faciliter l'intégration dans la société, souligne Claudine Lignel, la coordinatrice. Pratiquer un sport oblige à sortir de chez soi et permet de faire un exercice physique et des rencontres. On lutte contre l'isolement et on veille à sa santé." Lorsque les adhérents ont acquis un certain niveau de compétence, ils ont la possibilité de pratiquer leur sport dans un club ordinaire. Depuis 2008, une trentaine d'entre eux a franchi ce cap. L'association organise également des sorties le week-end et des séjours vacances: bivouac au milieu d'animaux sauvages, semaine dans les Pyrénées… "Toutes ces activités sont proposées en accord avec le conseil des adhérents que nous avons mis en place afin de répondre aux envies de nos membres", souligne Nicolas Faucon, l'un des trois éducateurs spécialisés qui gère les secteurs sport et vacances.

Renseignements: 02 41 60 34 85, www.club-esperance.fr

(1) Deux autres associations proposent des activités pour ce public: Association sportive adaptée Monplaisir et Esca'l.

THIERRY BONNET

Parmi les activités proposées par le club de l'Espérance: le tir à l'arc.

Opération "Jaccede" le 20 octobre

Samedi 20 octobre, journée de l'accessibilité, des représentants locaux du site collaboratif www.jaccede.com et une centaine de bénévoles vont mener à Angers une opération de sensibilisation sur le handicap. Ainsi, les commerces dont les locaux sont accessibles se verront remettre un macaron adhésif. L'initiative est née il y a cinq ans sur le web. Partout en France, des internautes peuvent renseigner l'accessibilité d'un lieu selon des critères précis: accès de plain-pied et possible pour les personnes en fauteuil, places de stationnement réservées à proximité, ouverture automatique des portes, sanitaires aménagés…

retrouvez ce lieu sur Jaccede.com

CE QU'ILS EN PENSENT

"Tout ce qui permet de changer le regard sur les handicaps est bénéfique pour tout le monde. La tolérance face à la diversité est la clé du lien social."

Rose-Marie Véron, adjointe à l'Action et à l'animation sociales, à la Santé et au handicap, et à la Vie associative

THIERRY BONNET

Le conseil municipal du 28 octobre sera en partie consacré au handicap. Pourquoi?

C'est une première à Angers. Avant la séance publique, les associations représentant l'ensemble des handicaps à Angers viendront expliquer à l'assemblée leur engagement auprès des personnes fragiles et les travaux menés pour favoriser leur quotidien, notamment au sein du conseil local des personnes en situation de handicap. Cette instance participative chère à la Ville a montré son efficacité grâce à l'expertise d'usage fournie par les partenaires. Une richesse au quotidien qui alimente la politique volontariste que nous menons depuis trente ans maintenant au service d'un objectif commun: permettre à chaque Angevin, quelles que soient sa situation personnelle et ses difficultés, de profiter pleinement de la ville.

Où en est la Ville dans son accompagnement des personnes handicapées?

On avance. La dynamique est lancée. Et pas seulement depuis la loi de 2005 qui a fixé un cadre réglementaire à l'accessibilité de la ville et de ses bâtiments. Nous travaillons sur de l'humain. Pas uniquement sur de l'aménagement urbain, même si les deux sont indissociables. Accompagner les personnes handicapées, c'est leur offrir la possibilité de participer à la ville comme tout un chacun.

Comment aller plus loin dans cette démarche d'insertion?

Tout ce qui permet de changer le regard sur les handicaps est bénéfique pour tout le monde. La tolérance face à la diversité est la clé du lien social, de ce qui permettra à tous de bien vivre ensemble. De la même manière, si l'on continue à trouver le bon équilibre entre l'accompagnement humain et les avancées technologiques, le quotidien des personnes fragilisées se trouvera amélioré. Je pense aux handicapés mais aussi aux Angevins pour qui le vieillissement s'avère problématique. Il nous faut anticiper les grands enjeux liés à l'avancée en âge, à la dépendance, pour maintenir la qualité de vie qui fait notre notoriété à Angers.

Jimmy Bordarie,
doctorant
en psychologie sociale
à l'Université d'Angers

THIERRY BONNET

CODE DE LA RUE
TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT

« Repenser notre façon de nous déplacer afin d'éviter que la ville ne se retrouve congestionnée.»

SON PARCOURS
25 ans. Originaire de Montauban, il fait des études de psychologie à l'Université d'Angers. Son mémoire de master aborde des questions de sécurité routière. Pour sa thèse qu'il réalise sous la direction de Sandrine Gaymard, il élargit son champ aux enjeux de la mobilité et des déplacements dans l'espace urbain. Dans le cadre de ses recherches, il est chargé de mission au service de la Voirie et aide à la mise en place du Code de la rue.

Le code de la rue s'installe dans les quartiers (1) avec une limitation de la vitesse à 30 km/h. Une nouvelle mesure anti-auto ?
Évidemment non, la limitation de la vitesse n'est pas une fin en soi. Il s'agit de redonner leur place aux piétons et cyclistes en faisant cohabiter tous les modes de déplacement dans un climat serein. Mais il est difficile pour nous, automobilistes, de changer nos habitudes ! La voiture s'est imposée comme un symbole d'autonomie et règne en maître sur les déplacements urbains depuis si longtemps. La voie sur berges à Angers est un bel exemple de cet héritage de l'ère automobile : une autoroute qui coupe la ville en deux pour amener rapidement les voitures en plein centre-ville.

Et ce n'est désormais plus possible ?
Aujourd'hui, la question de la qualité de vie est indissociable de la capacité des métropoles à attirer de nouveaux habitants et entreprises. Un tel flux de voitures en plein cœur de ville représente une pollution atmosphérique, visuelle et sonore. Et le nombre de voitures continue de croître alors que les rues, elles, ne changent pas de format.
Il faut donc repenser notre façon de nous déplacer afin d'éviter que la ville ne se retrouve congestionnée.

Pourquoi les solutions proposées provoquent-elles des crispations ?
On revient à la question des habitudes. Un automobiliste qui a toujours traversé Angers par la place du Ralliement ne le peut plus depuis l'arrivée du tramway. S'il s'arrête à son seul point de vue d'automobiliste, il va penser qu'on cherche à l'embêter. C'est la défense de nos intérêts particuliers qui donne ce bruit de fond de mécontentement. Mais depuis, notre automobiliste mécontent a su trouver un nouveau trajet satisfaisant, peut-être même a-t-il fait le choix des transports en commun. Il est sûrement content de se sentir bien et en sécurité quand il se promène à pied en centre-ville avec sa famille. Il a désormais adopté un point de vue positif face au changement.

Mais quel intérêt à voir le 30 km/h devenir la norme sur toute la ville ?
Dans tous les quartiers, il y a des commerces de proximité, on emmène ses enfants à l'école, on se déplace à vélo. Réduire la vitesse, c'est réduire le bruit et le climat agressif de la rue. Cela s'accompagne également d'aménagements cyclables.
Cela peut inciter les personnes hésitantes à enfin prendre leur vélo ou à aller acheter leur pain à pied. Cela crée plus de vie dans les rues et permet de développer une nouvelle culture de la convivialité.
Bien sûr, cela ne se fait pas du jour au lendemain. Cela s'inscrit dans la durée et nous engage tous comme citoyens.

Comment faire adhérer les Angevins ?
En leur expliquant clairement les enjeux car tout le monde y gagne. En abaissant la vitesse à 30 km/h en ville, on estime à seulement 3 % la perte de temps pour un trajet en voiture. Presque rien !
Et pourtant, on divise par dix la probabilité de décès en cas de choc avec un piéton ! En outre, les Angevins gagneront en qualité de vie. D'ailleurs, une étude menée sur la vision du "quartier idéal" auprès d'habitants de Saint-Serge met en évidence leur demande de calme, de convivialité et de dispositifs favorisant les déplacements alternatifs.
Le Code de la rue est réalisé en concertation avec les Angevins. Nous restons en permanence à l'écoute des usagers qui sont les premiers acteurs de ce projet, et comme nous sommes la première grande ville en France à nous lancer dans une telle aventure, il y aura des adaptations.

(1) Quartier Saint-Serge, Ney, Chalouère depuis septembre, quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard début novembre et progressivement dans l'ensemble des autres quartiers d'ici à 2014.

Dans le cadre de ses travaux de recherche, Jimmy Bordarie mène une étude sur les habitudes de déplacements des Angevins. Pour y participer : 02 41 21 54 41 ou jimmy.bordarie@ville.angers.fr

« Réduire la vitesse, c'est réduire le bruit et le climat agressif de la rue.»

JOUR DE MATCH À JEAN-BOUIN

➔ Propriété de la Ville, le stade Jean-Bouin accueille les matchs de football de l'équipe professionnelle du SCO. À chaque rencontre, un dispositif bien rôdé se met en route pour recevoir sportifs, public et partenaires dans les meilleures conditions.

"Cela fait sept ans que je suis bénévole pour le SCO. C'est sûr qu'il faut aimer, mais on peut voir les matchs !" Ce matin, Jack Nogré est à pied d'œuvre. Au sein de l'équipe logistique qui compte six bénévoles, son rôle est d'approvisionner les salons VIP. Il remballera ce soir après le match. "Des fois, ça nous mène à deux heures du matin…" Avec les stadiers, c'est une cinquantaine de bénévoles qui est mobilisée chaque fois qu'Angers joue à domicile. Côté billetterie, sécurité, accueil, 150 personnes sont rémunérées par le club. S'y ajoutent bien sûr les agents de la Ville, chargés de la préparation du terrain, des tribunes et des vestiaires. Ou encore les équipes de diffusion TV, dont les cars-régie sont partis de Paris à 4 heures du matin… Une vraie ruche, qui s'anime chaque jour de match à Jean-Bouin.

À chaque rencontre, le stade mis sur son 31

Ce vendredi 28 septembre, le SCO reçoit Le Mans. Une belle affiche entre deux clubs de l'Ouest. Un peu avant huit heures du matin, Emmanuel Guillerme est le premier sur le terrain. Au programme : tonte de la pelouse et traçage des lignes blanches. Sans oublier la balayeuse, avec son rouleau qui évacue les résidus terreux laissés par les vers de terre. "En tout c'est quatre heures de boulot", précise l'agent de la Ville. Avec Raja Nursimooloo, ils sont les deux seuls employés affectés à temps plein à Jean-Bouin. Leur boulot : veiller à ce que le stade soit sur son 31 à chaque rencontre. "La pelouse doit être haute de 2,6 cm, pas trop sèche, avec bien sûr le moins de bosses possible, détaille Raja Nursimooloo. Le terrain a été entièrement refait il y a deux ans. Aujourd'hui il est vraiment de bonne qualité."

Fin de matinée. La pelouse est prête. Côté loges et espaces VIP, Morgan Potier a son portable vissé à l'oreille. Responsable commercial et marketing du SCO, il veille à l'accueil des partenaires privés, soit 225 entreprises qui apportent au club le quart de son budget : "Comme 99 % des clubs en France, le SCO est locataire du stade, qui reste propriété de la Ville. C'est donc notre intérêt commun qu'il tourne à plein régime."

En haut de l'affiche

En milieu d'après-midi, les agents de la Ville font un dernier tour des vestiaires. Côté terrain, c'est l'équipe de diffusion TV qui s'active : "Le match SCO - Le Mans sera la tête d'affiche du multiplexe de ce soir, indique Jean-Marie Lapalus, chargé de production. Le dispositif est en conséquence, avec cinq caméras et trois journalistes."

(suite page 24)

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Le SCO est l'un des plus anciens clubs de France, et son image est étroitement associée à celle d'Angers. Cette proximité s'exprime pleinement dans l'enceinte de Jean-Bouin. La Ville et le club constituent un vrai binôme, qui fonctionne d'autant mieux que nos relations sont excellentes. »
Morgan Potier, responsable commercial et marketing du SCO

PHOTOS THIERRY BONNET

18 000 personnes peuvent prendre place dans les tribunes de Jean-Bouin.

7 000 spectateurs, c'est la fréquentation moyenne sur la saison 2011-2012.

45 matchs environ sont joués chaque année à Jean-Bouin (Ligue 2, CFA2, coupes de France et de la Ligue).

LE STADE JEAN-BOUIN est encore vide au petit matin : c'est l'heure de la tonte pour les agents de la Ville. Le début d'une longue journée, qui prendra fin après la sortie des derniers spectateurs à la fin du match. Employés et bénévoles du SCO, soit 200 personnes, sont également à l'œuvre pour que tout soit prêt au moment d'accueillir les supporters. À 18 heures, la billetterie ouvre ses portes.

(suite de la page 22)

Vers 17 heures, alors que les joueurs prennent possession de la pelouse pour l'échauffement, billetteries et contrôles se préparent pour l'ouverture des portes. Dans le PC sécurité, les responsables de la surveillance allument les moniteurs où défilent les images de vingt caméras. Raja Nursimooloo est toujours là, sur le bord du terrain, pour un dernier coup d'œil : "Ça va, le terrain est bon. Il faut dire que les conditions sont idéales. Quand il fait plus chaud on fait un dernier arrosage l'après-midi…"
À 18 heures, c'est l'ouverture. 7 000 spectateurs prennent place peu à peu dans les gradins. Jean-Bouin est prêt pour une belle soirée de football. Et le spectacle est au rendez-vous avec, 90 minutes plus tard, une victoire sans appel pour Angers : 4 à 0.

Le match est lancé et tout le monde est sur le pont. Dans le car-régie, le réalisateur et ses techniciens assurent le direct pour le multiplexe de Ligue 2.
À la mi-temps, les agents de la Ville se livrent à un toilettage express du terrain. Il faudra ensuite deux jours complets pour le remettre en état, avant de s'attaquer au nettoyage des tribunes… et de penser déjà au match suivant.

4 buts marqués en un match par le même joueur : une performance rare dans le football professionnel, réalisée par l'attaquant angevin Claudiu Keserü contre Le Mans.
Avec cette victoire, Angers prenait la tête du championnat de Ligue 2.

PHOTOS THIERRY BONNET

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Proximité et dialogue : les clés d'une réussite partagée !

Dans le concert des grandes villes françaises, notre territoire gagne chaque jour en notoriété.
Angers a ainsi récemment été placée par le magazine l'Express sur la plus haute marche du podium des Grandes Villes où "il fait bon Vivre". Ce n'est pas le fruit du hasard ! Accessibilité du réseau de transports en commun, coût modéré du logement, accueil de la petite enfance et des familles… : le classement de l'Express confirme que notre Ville ne manque pas d'atouts pour réussir.

Ces atouts, ce sont d'abord ceux d'une Ville en mouvement.
Avec la concertation sur le code de la rue, la limitation à 30 km/h de la vitesse dans certains quartiers, l'expérimentation sur les rythmes scolaires : la ville multiple les initiatives pour améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie. Mais les grands projets comme l'aménagement des berges de Maine ou la réhabilitation du quartier de la gare témoignent également d'une Ville qui prépare l'avenir.

Une ville où il fait "bon vivre", c'est aussi une ville qui cultive la proximité.
À Angers, cette proximité est depuis longtemps une "marque de fabrique". Grâce aux assemblées annuelles de quartier, aux cérémonies d'accueil des nouveaux habitants, aux Rendez-vous de quartiers, etc. : la proximité permet de construire l'action municipale dans la durée ! Elle permet aussi d'améliorer l'efficacité des services rendus par la collectivité. Le poste de médiateur, récemment créé par la ville, en témoigne : en créant un espace d'échange pour désamorcer les litiges entre usagers et services de la Ville, tout le monde y gagne !

Une ville où il fait "bon vivre", c'est enfin une Ville qui défend des convictions.
Pour notre majorité, il n'existe pas de vrai changement, de vraie transformation sans concertation avec les Angevins. Plusieurs projets en ont récemment apporté la preuve.
Le projet des Rives nouvelles : à l'issue d'une concertation exemplaire, c'est un groupe d'experts-citoyens de 90 personnes qui a confirmé, sans équivoque, le choix du projet Grether - Phytolab.

Une ville où il fait "bon vivre", c'est aussi une ville qui se mobilise pour l'emploi !
En ces temps difficiles où l'installation de nouvelles enreprises est vitale, les atouts d'Angers sont un vrai "plus" pour convaincre et créer des emplois.

Qu'ils soient simples ou ambitieux, tous ces projets animent finalement une même conviction : **une ville où il fait "bon vivre", c'est une ville qui avance avec ses habitants.** C'est le sens de l'action de vos élu-e-s !

Vos élus de la majorité
Aimer Angers

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Quelle attractivité pour notre centre-ville ?

Plus d'un an après la mise en circulation du tramway, le centre-ville d'Angers ne connaît pas la fréquentation espérée. De nombreux commerces souffrent de cette situation. La crise mais aussi l'ouverture d'Atoll en affaiblissent l'activité économique. La Majorité affirme se préoccuper de la question. Pourtant, l'idée lumineuse de la taxe trottoir, fort heureusement aujourd'hui abandonnée, ou de la hausse des tarifs de stationnement qui punit tous les Angevins n'en montrent pas le chemin… Le centre-ville d'Angers n'est pas seulement le quartier de ses habitants et de ses commerçants. Il est celui de toutes et tous. Nous parlons ici d'emplois, d'attractivité, de l'image de notre ville.

Monsieur le Maire, réveillez-vous !
Cette politique du coup par coup démontre l'absence d'une vision globale et d'une prise en compte efficace de la problématique. Nous ne pouvons laisser les choses en l'état.

À plusieurs reprises nous avons alerté la Majorité sur ces questions, sur le manque d'animation, sur les décisions unilatérales de la ville nuisibles à la fréquentation du centre-ville. Nous proposons de longue date la création d'assises du commerce qui permettraient enfin aux commerçants, aux Angevins mais aussi aux élus de réfléchir ensemble à une véritable politique d'attractivité du centre-ville. Il y a des bonnes volontés, il y a des propositions. Mais nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre…

Les élus du groupe
"Angers, Choisir l'Avenir"
Contact : 02 41 05 40 37 et
www.angers-avenir.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

LES ANGEVINS FIERS DE LEUR PATRIMOINE

→ Depuis 1984, les Journées européennes du patrimoine permettent au public toujours nombreux d'aller à la rencontre des monuments et des curiosités que recèle la ville. Une première cette année : la présentation tour Saint-Aubin d'une maquette au 1/2 000e d'Angers aujourd'hui. Au total, 104 sites étaient ouverts dans 22 communes de l'agglomération et plus de 90 animations programmées.

Lancé par la Ville en 2010 dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale, le dispositif "Jobs divers" permet à des jeunes Angevins (16-25 ans) éloignés de l'emploi d'y (re)venir via de courtes missions rémunérées et encadrées par un contrat de travail. L'employeur peut être une association, une maison de quartier, la Ville…, le principal étant que le job proposé contribue au lien social, à l'intérêt général. Objectifs pour les jeunes : obtenir un coup de pouce dans leur parcours d'insertion, se sentir utiles, valorisés et reconnus par les habitants.
En 2011, 116 jeunes en ont bénéficié.

JEAN-PATRICE CAMPION

ILS ONT BÉNÉFICIÉ DE "J

« Ce dispositif est bien pour arranger les gens…

Ahmed Hassan, 20 ans, Hauts-de-Saint-Aubin

"J'AI FINI MON CAP MAINTENANCE des bâtiments fin août. En ce moment, je fais les vendanges pour financer mon permis. Après, soit je cherche du travail, soit je commence une formation en électricité. Le CAP étant d'un niveau assez bas, je préférerais continuer tant que je peux. C'est Mélanie, à la Maison de quartier, qui m'a proposé de faire de la manutention et de l'affichage pour l'inauguration du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin."

THIERRY BONNET

JULIETTE COTTIN

« Si c'était possible, j'aimerais pouvoir continuer plus longtemps

Eddy Moreau, 20 ans, La Roseraie

"QUAND LA MISSION LOCALE m'a proposé de faire quelques heures de boulot pour les associations de Zoom sur la Roseraie, j'ai accepté tout de suite. Après deux ans sans rien faire, on n'a plus de rythme. Avec Jobs divers, je me suis réhabitué à me lever, à travailler et à avoir des contacts extérieurs. Certains encadrants m'ont aidé à avoir la bonne attitude pour m'ouvrir à des gens que je ne connais pas. Maintenant, j'aimerais rencontrer une association qui m'aide à trouver une formation de plaquiste."

« Quelles que soient les missions, Jobs divers permet de se mettre au travail, c'est important

Nova Demestre, 19 ans
et Sarah Delouche, 22 ans, Belle-Beille

"NOUS SOMMES TOUTES LES DEUX sur le point d'intégrer un chantier d'insertion ou de signer un contrat professionnel après des expériences en apprentissage. En attendant, notre conseillère à la Mission locale angevine nous a proposé de bénéficier de Jobs divers. C'est bien, cela permet de travailler et de gagner un peu d'argent. Pour cela, nous participons à l'organisation de l'opération "Rentrée facile" dans le quartier Belle-Beille. On installe les stands, et on sert à boire et à manger aux habitants."

OBS DIVERS"

« J'aime parler avec les gens. Je veux que mon métier soit un métier de contact

Elsa Mpanguiele Edzata, 18 ans, Les Justices

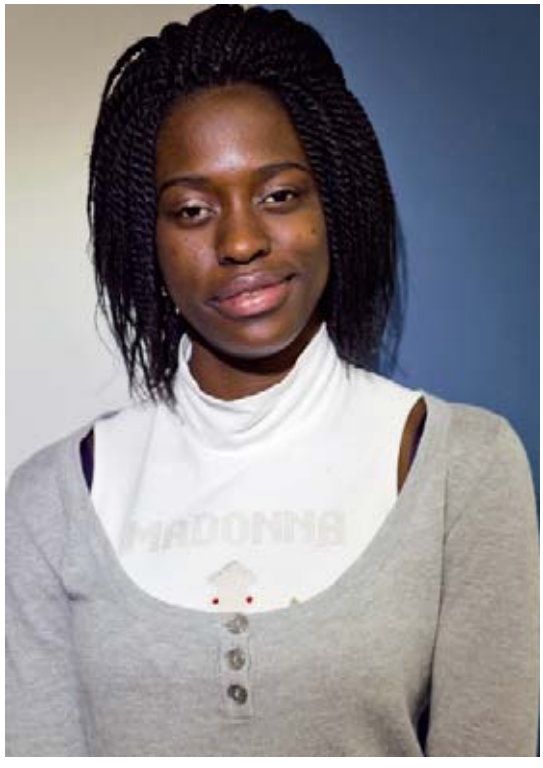

THIERRY BONNET

"J'AI ÉTÉ EMBAUCHÉE pour aider à la bourse aux vêtements organisée par l'association des habitants des Justices. J'ai travaillé 29 heures avec des missions très variées et pas ennuyeuses du tout : manutention, préparation de la salle, accueil du public, tri des habits, vente et conseil. Ce qui m'a plu, c'est de voir du monde, de discuter avec les habitants. C'est mon premier "vrai" job avec un contrat et une fiche de paye. Cela permet d'avoir une expérience, en attendant d'entrer en formation en novembre et de travailler dans le secrétariat car je parle plusieurs langues. Là encore, c'est un métier de contact. Tout ce que j'aime."

JEAN-PATRICE CAMPION

« Jobs Divers m'a permis de retrouver une motivation

Johnny Davy, 21 ans, Monplaisir

"JE N'AI PAS RÉUSSI à trouver de travail après mon BEP de menuiserie. C'est un milieu qui embauche peu et surtout pas sans permis ! Comme je suis inscrit à la Mission locale depuis mes 19 ans, ils m'ont proposé de participer à des missions de manutention à la Fête de la musique et lors d'autres événements. Avant j'étais timide, je n'allais pas vers les gens. Depuis, ça va mieux ! Et maintenant que je suis en CAP-BEP Commerce-Vente, ça me sert beaucoup, surtout dans mon entreprise."

PARTAGER

VISITE GUIDÉE

PHOTOS : THIERRY BONNET

➔ Les salles du château du Pin abritent un trésor : 2 500 instruments de musique des cinq continents, utilisés par la Galerie sonore qui accueille chaque année 66 000 élèves.

JOUER DES INSTRUMENTS DU MONDE ENTIER

CE QU'ILS EN PENSENT

« C'est un univers captivant pour les enfants. Ils ont la possibilité de découvrir et de jouer sur des instruments qui viennent des cinq continents. C'est à la fois un lieu d'apprentissage de la musique avec des professionnels et un formidable lieu d'ouverture sur le monde. »
Caroline Renelier, enseignante en CE1-CE2 à l'école Bellefontaine

"La Galerie sonore n'est pas un musée. Tous les instruments sont en état de jouer et à la disposition de tous. C'est l'originalité de cet endroit", souligne Kalak Ben Azzouz, son directeur.
La preuve dans la salle de typologie au premier étage. Des écoliers découvrent des sons en jouant un instrument que l'intervenant leur a mis entre les mains : une flûte à bec d'Inde pour l'un, un banjo pour l'autre… Soixante-quinze classes d'Angers sont ainsi accueillies chaque année. Dans la salle voisine, celle dédiée au monde arabe, caméraman et preneur de sons ont remplacé les élèves.
Le centre de formation des musiciens intervenants de Rennes (CFMI) y réalise un DVD pour l'enseignement de la musique des pays du Maghreb. "Nous travaillons avec la Galerie sonore depuis quinze ans, indique Yves Defrance, directeur du CFMI. C'est un partenaire formidable pour nous."
Une volée de marches plus haut : la salle d'Afrique. Djembé, balafons et autres koras attendent les musiciens, novices ou confirmés. Sur le mur, une carte permet de situer les pays d'où proviennent les instruments.
Le tour du propriétaire s'achève par la salle emblématique du rez-de-chaussée, consacrée à l'Indonésie. "Longtemps, nous avons été les seuls en France à posséder un gamelan [1], poursuit Kalak Ben Azzouz. Nous aimerions proposer l'apprentissage d'autres musiques comme celles de Corée ou des Antilles. Mais nous manquons de place. Il faudrait pouvoir s'agrandir."

(1) Ensemble instrumental traditionnel caractéristique des musiques indonésiennes, composé essentiellement de percussions.

1 Séance scolaire de découverte dans la salle de typologie.
2 Les balafons prêts à jouer dans l'espace consacré à l'Afrique.
3 L'arc-vièle, instrument breveté "Galerie sonore".
4 La salle Indonésie avec son impressionnant ensemble de percussions, dont le gamelan.

Repères

100 000
C'est le nombre de visiteurs qui bénéficient des prestations de la Galerie sonore chaque année. En plus de l'accueil du public (66 000 participants par an), la Galerie participe à des projets partout en France et à l'étranger.

Ateliers et stages
Tout au long de l'année, la Galerie sonore propose des ateliers hebdomadaires pour tous les âges. Elle organise également des stages pendant les vacances scolaires.
Renseignements : 02 41 66 24 00 et sur www.galeriesonore.fr

Dimanche musical en famille
Tous les mois, la Galerie sonore propose de découvrir et de pratiquer les instruments en famille, au cours de trois séances d'une heure.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LE PREMIER FEU ROUGE

ARCH. MUN. ANGERS

AUTOMOBILISTES
Et Conducteurs de tous Véhicules
RUES A SENS INTERDIT
LIEUX DE STATIONNEMENT AUTORISÉS
Ets E. GUILLET

À gauche, l’installation d’un feu rouge au carrefour des rues Talot, des Lices et du boulevard du Roi-René.
Ci-contre, à l’angle de la rue du Quinconce et du boulevard de la Mairie.

“Que cette circulation des automobiles, motos, cyclomoteurs, devient infernale, même dans une petite ville comme Angers !”, écrit le 9 décembre 1952 “Philinte” dans Le Courrier de l’Ouest. Déjà en 1922, on signalait que la circulation devenait de plus en plus difficile. Comment y mettre un peu d’ordre… et de sécurité ?
À la suite d’une campagne menée dans le journal L’Ouest, un feu rouge clignotant est placé le 2 février 1933 à l’entrée de la rue du Haras, pour indiquer le sens interdit, suivant le modèle en application dans les principales villes de France.
Cela ne règle pas la circulation aux carrefours. Des agents de police sont donc postés aux intersections les plus fréquentées. Mais pourquoi ne pas adopter la signalisation électrique, souffle un journaliste du Courrier de l’Ouest en 1948 ? Comme à Paris, où le premier feu de signalisation est posé le 5 mai 1923, un feu rouge seulement à l’époque. Le premier feu tricolore n’apparaît qu’en 1933.
Surprise, début janvier 1953, au carrefour du Haras : des ouvriers de la Société industrielle de liaisons électriques (SILEC) posent des feux de signalisation ! Les premiers de la ville… Les Angevins connaissent peu ce nouvel élément du code de la route, alors que les grandes villes l’ont déjà adopté depuis quelques années. Le journaliste du Courrier de l’Ouest rappelle donc leur fonctionnement le 9 janvier : “Le jaune clignotant demande la prudence ; le jaune fixe et le rouge, l’arrêt ; le vert, le passage libre.”
Deux autres carrefours sont équipés en 1954 : boulevard du Roi-René / rue des Lices, carrefour Saint-Aubin / Bressigny. En janvier 1956, un journaliste du Courrier de l’Ouest s’étonne du peu de signalisation lumineuse aux carrefours, par rapport à la ville de Cholet qui en a disposé treize à ses intersections. “Comment une ville au budget déjà important hésite-t-elle à doter certains endroits d’une installation automatique s’avérant absolument indispensable ?”
Sept nouveaux groupes de feux tricolores sont installés en 1956.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

FABIEN TUJOU

ÉVÉNEMENT

ZENZILE AU CHABADA ET DANS LES BACS

Après “Pawn shop” en 2009, Zenzile, le célèbre groupe angevin de dub, revient avec un nouvel album : “Electric soul”. Quinze ans après sa formation, l’identité musicale est toujours là, accrocheuse, planante, fougueuse. Après un passage plus rock voire post-punk, Zenzile retrouve son dub originel tout en y apportant des sonorités modernes. Nouveauté de l’opus : l’arrivée au chant de Jérôme “Jay Ree” El Kady au côté de Jamika Ajalon. Chaque nouvelle création du combo est un événement très attendu des Angevins. Leur concert au Chabada du 17 novembre, dans le cadre du Télérama Dub Festival, le confirmera sans aucun doute tant le quintet est attaché à sa terre d’origine dont il est un des fidèles ambassadeurs. Ses prestations au festival South by Southwest d’Austin (USA) à l’occasion du jumelage entre Angers et la ville texane, en mars dernier, en témoignent.
Le Chabada, samedi 17 novembre, 20 h 45.

THIERRY BONNET

La BD s'affiche dans la rue jusqu'au 11 novembre.

RENDEZ-VOUS

75 ARTISTES LOCAUX EXPOSENT À ART D'ICI

Inviter les artistes angevins à s'associer pour valoriser leur talent à l'occasion d'une exposition unique. C'est l'objectif de l'exposition Art d'ici qui se décline en cinq lieux, jusqu'au 11 novembre, avec soixante-quinze artistes réunis en collectif ou association pour une expo à cinq mains.
Parmi les expériences nouvelles : celle de Lucie Lom qui invite dix-neuf auteurs de bandes dessinées à s'afficher dans la rue, sur une centaine de panneaux.
En écho à cette démarche inédite, le Grand-Théâtre permet à chacun des artistes d'exposer quelques-unes de leurs planches, et de dévoiler les coulisses de leurs ateliers. On y retrouve les univers d'Étienne Davodeau, de Pascal Rabaté, de Thomas Gilbert, entre autres. Changement de décor salle Chemellier où l'artiste du quartier Saint-Serge, Jérôme Houadec, présente son immense sculpture interactive "Imaginoir", véritable machine à rêves. Le tout sur un habillage musical et sonore de Jérôme Leclair et Simon Batardière.
L'Apocalypse, c'est ce thème mythique que vingt-deux plasticiens d'Ateliers d'artistes ont choisi pour débrider leur talent. L'ensemble permet de redécouvrir, déconstruire et questionner les représentations de l'Apocalypse. Une révélation !
Vingt-deux artistes, un photographe, un écrivain-poète, un musicien percussionniste se concentrent sur l'art de la gravure autour du thème de l'Arbre dans la ville.
L'exposition du collectif Impression Expression investit la chapelle Saint-Lazare dans ses trois dimensions et fait dialoguer les spécificités de chacun, via divers types d'assemblages originaux et ludiques.
Enfin, sensations garanties au muséum grâce aux peintures et sculptures (petits monstres et œuvres chimériques) proposées par la Société des artistes angevins et le muséum des sciences naturelles jusqu'à la fin de l'année.
À voir de jour comme de nuit, à la lampe torche.
Renseignements et programme : www.angers.fr

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

EXPOSITION

Corrélation, talents angevins au musée des beaux-arts

Trois jeunes artistes angevins se partageront les cimaises du musée des beaux-arts, du 25 octobre au 17 mars. Raphaël Zarka, Vincent Mauger et Roman Moriceau sont réunis dans "Corrélation", la nouvelle exposition temporaire du musée. Raphaël Zarka est avant tout sculpteur, mais aussi photographe et vidéaste. Son travail, à la fois conceptuel et sensible, se construit autour de l'appropriation d'objets usuels sortis de leur contexte. Vincent Mauger quant à lui s'intéresse aux capacités physiques des matériaux, à leur relation dans l'espace et à l'architecture. Il use de techniques numériques de modélisation, mais aussi de matériaux récurrents : bois, brique, polystyrène et PVC. Enfin, le travail de Roman Moriceau prend sa source dans l'observation et le détournement des codes, images, objets et symboles de la société de consommation.

MARC DOMAGE 1

DR 2

DR 3

1- Le cénotaphe d'Archimède, de Raphaël Zarka, 2011, briques.
2- Flowers 2, de Roman Moriceau, 2011.
3- Vincent Mauger, sculpture, bacs en plastique découpés, 2012.

Du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h. Entrée : 4 euros (réduit, 3 euros). www.musees.angers.fr

RENCONTRE

Jilali Hamham, l'enfant du quartier à Nelson-Mandela

Comme un juste retour des choses, le jeune écrivain et enfant du quartier Jilali Hamham sera à la bibliothèque Nelson-Mandela, le 13 novembre. L'occasion pour les habitants de l'entendre parler de son enfance, de sa vie, de son attachement à Angers et de son livre bien sûr. Paru en début d'année aux éditions Rivages/Noir, ce premier ouvrage, un polar ("MachiAdam"), met en scène un héros qui a choisi le crime et la manipulation pour parvenir à ses fins. L'histoire l'entraînera pourtant ailleurs, sur une sorte de chemin initiatique. Le livre s'inspire de l'ambiance multicommunautaire du Verneau de ses années d'enfance. Ce qui amène souvent Jilali Hamham à rappeler dans ses interviews "qu'il entrait dans la bibliothèque de son quartier comme dans un aéroport, et que ses lectures lui permettaient de traverser les frontières sans passeport". Le 13 novembre, à 18 h 30, bibliothèque Nelson-Mandela. Entrée libre.

JEAN-PATRICE CAMPION

MUSIQUE

Lo'Jo de retour dans les bacs, avec Cinéma el Mundo

DENIS DAILLEUX

Salué par la critique, l'album Cinéma el Mundo, 13e opus du groupe angevin Lo'Jo, est disponible dans les bacs. En trente ans d'existence, la formation composée actuellement de six membres, dont les fondateurs Denis Péan et Richard Bourreau, s'est taillé une notoriété qui dépasse largement les frontières de l'Anjou. Concoctées dans leur studio de la Fontaine du Mont, à Mûrs-Érigné, les sonorités de Lo'Jo croisent les influences de tous horizons. En témoignent les artistes invités sur l'album, comme Ibrahim, du groupe touareg Tinariwen, ou Robert Wyatt, légende du rock progressif britannique.

RENDEZ-VOUS

Tournez manèges à partir du 10 novembre

Classée plus grande foire de l'Ouest avec cent cinquante attractions, la foire Saint-Martin accueille cette année deux nouveaux manèges : le Tokkaido Express, train motorisé lancé sur un parcours lumineux à toute allure, et l'Oxygène, manège tournant de 60 mètres de haut et d'une puissance de 4 G. Rendez-vous aux amateurs de sensations fortes et moins fortes, du 10 novembre au 2 décembre, place La Rochefoucault.
De 14 h à minuit le mercredi et le dimanche ; jusqu'à 1 h, le vendredi et le samedi.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THÉÂTRE

Nicole Garcia joue La Mouette

Nicole Garcia mise en scène par son fils, Frédéric Bélier-Garcia dans La Mouette, de Tchekhov : cette première création de la saison du NTA est attendue. Ode cinglante au théâtre, ode furieuse à l'exaspération de la vie, La Mouette marque le grand retour de Nicole Garcia au théâtre. "Elle y joue un personnage terrible, fragile, lançant les derniers feux de la séduction", raconte le metteur en scène.
Sur scène, quatre femmes et six hommes forment un étonnant portrait de groupe, concret, sensible, humain. Annoncée comme une comédie, La Mouette apparaît au fil de son déroulement comme une tragédie, cruelle et lumineuse à la fois. Tchekhov quant à lui décrivait ainsi sa pièce : "Beaucoup de discours sur la littérature et l'art, peu d'action, cinq tonnes d'amour."
Du 14 au 24 novembre au Quai, et du 14 au 18 février au Grand-Théâtre. Places de 8 à 23 euros. www.lequai-angers.eu

VINCENT FLOURET
Nicole Garcia.

EXPOSITION

Angers rend hommage à Gleb

Né en 1912, Yehouda Chaïm Kalman, dit "Gleb", aurait eu 100 ans cette année. Une exposition intitulée "Sacré blanc ! Hommage à Thomas Gleb" lui est dédiée au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, au travers des œuvres d'une cinquantaine d'artistes contemporains.
Jusqu'au 18 novembre, du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h. 3 et 4 euros, gratuit moins de 26 ans. www.musees-angers.fr

CONCERT

Dante, Rachmaninov et Tchaïkovski

Lilya Zilberstein.

L'ONPL continue de mettre en musique les chefs-d'œuvre de la littérature, sous la direction de John Axelrod. En novembre, Dante et sa "Divine comédie" sont à l'honneur de "Francesca da Rimini", une fantaisie symphonique de Tchaïkovski qui retranscrit la passion et la douleur face à l'amour perdu. Également au programme : le concerto pour piano n°3 de Rachmaninov interprété notamment par la pianiste soliste Lilya Zilberstein. Centre de congrès, le 10 novembre à 20 h 30, et 11 novembre à 17 h.

SALON

Tout sur le quartz aux greniers Saint-Jean

Le 30e salon des minéraux et fossiles proposé par l'association de recherches et d'études minéralogiques et paléontologiques de l'Anjou se tiendra aux greniers Saint-Jean les 17 et 18 novembre. À l'honneur cette année : le quartz. Une centaine de pièces de cette espèce minérale seront présentées pour l'occasion, toutes sélectionnées pour leur beauté, leur rareté et leur intérêt scientifique. Translucide, violet, jaune, bleu, vert, rose ou fumé, le quartz revêt des couleurs incroyables ; idem pour ses formes. Expositions, visites et animations pédagogiques pour enfants complètent le programme. De 10 h à 19 h. Entrée : 4 euros (réduit, 2 euros). http://arempa.wordpress.com

EXPOSITION

On expose dans les quartiers

Depuis 2004, "Mon voisin l'artiste" met en lumière les artistes amateurs et professionnels angevins. Démarrée au Lac-de-Maine, l'opération est désormais relayée par huit maisons de quartier. Depuis septembre, chacune offre aux talents de proximité un espace d'exposition. Peinture, photo, culture urbaine, sculpture, céramique sont à découvrir du 25 au 28 octobre à l'Archipel (quartier Doutre), et du 27 au 30 octobre à Angers Centre Animation, dans le centre-ville.
Entrée libre.
Renseignements : monvoisinlartiste.over-blog.com

PATRIMOINE

Un manuscrit de la Renaissance à Toussaint

Les exploits du comte de Dammartin sauvant le roi Clovis II, fils du roi Dagobert, d'un complot ourdi par le comte d'Anjou : "La geste des comtes de Dammartin", manuscrit de la Renaissance, est à découvrir à la médiathèque Toussaint. Réalisé vers 1500-1503 par Nicolas de Houssemaine, doyen de la faculté de médecine d'Angers de 1506 à 1523, il n'avait jamais encore été présenté au public. Illustré de six enluminures pleines pages, il est également doté d'une reliure originale mosaïquée de velours de différentes couleurs, d'un type jusqu'à présent connu uniquement dans la bibliothèque des rois de France du début du 16e siècle.
À découvrir jusqu'au 14 novembre à la médiathèque Toussaint. www.bm.angers.fr

THIERRY BONNET

LES SPORTS

THIERRY BONNET / ARCHIVES

NATATION

Les stars de Londres attendues à Jean-Bouin

Pour la troisième fois en cinq ans, Angers accueille les championnats de France de natation Élite en petit bassin. Ce sera du 15 au 18 novembre à la piscine Jean-Bouin. Tous les ténors de la discipline seront au rendez-vous, pour valider leur participation aux championnats d'Europe qui auront lieu la semaine suivante à Chartres. L'occasion pour le public angevin d'applaudir les stars de l'équipe de France, après leur moisson de médailles cet été aux Jeux olympiques de Londres. Ainsi, à l'exception de Fabien Gilot, blessé, tous les équipiers du relais victorieux en 4x100 m nage libre seront présents : Yannick Agnel, Amaury Leveaux et Clément Lefert. Florent Manaudou (or en 50 m nage libre) ainsi que Camille Muffat chez les dames (or en 400 m nage libre, argent en 200 m nage libre, bronze en 4x200 nage libre) sont également attendus. Plusieurs fois sacrés à Jean-Bouin, Alain Bernard et Hugues Duboscq seront quant à eux absents, venant tout juste de prendre leur retraite sportive. Plus d'infos sur angers-natation.com

THIERRY BONNET / ARCHIVES

CROSS

Le 11 novembre, rendez-vous au parc de Pignerolle

Comme chaque année depuis 1975, le cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers-Espace Anjou aura lieu le 11 novembre au parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. L'inscription est gratuite et ouverte à tous (prévoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition).

Plusieurs parcours sont au programme, de 1 500 à 10 000 mètres. Un parcours pour les familles est également proposé, d'environ 1 km, avec inscription sur place à partir de 9 h 30, gratuit et sans certificat médical.

Départs des courses de 8 h 45 à 16 h 35 selon les parcours. Renseignements et inscriptions : www.courrierdelouest.fr/cross

INÉDIT

Dessinez le maillot du SCO rugby club Angers

Seul club angevin de la planète rugby, le SCO RCA continue de grandir. En effectif notamment avec un nombre croissant de licenciés : 550 pour la saison qui débute (école de rugby, sections jeunes et équipe première en Honneur régional). Démarche originale, le club lance un appel à la créativité des Angevins pour dessiner le maillot de l'équipe 1. "À notre niveau, le sponsoring n'est pas essentiel, explique François Le Ber, membre du bureau. Nous souhaitons mettre en avant le sport amateur et associatif. Le club appartenant à tout le monde, nous avons eu l'idée de ce jeu-concours inédit." Seule obligation pour participer, le thème du rugby doit être représenté sur le torse du maillot. Les participants ont jusqu'au 30 novembre pour rendre leur proposition sur papier A4 à SCO RCA, 5, rue Guérin ou en version numérique (A4 en 300 dpi) à faitesnouslemaillot@gmail.com. **Renseignements : http://angersrugby.com**

Le SCO-RCA, un club en plein essor.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

AGENDA

19 octobre
Football
Angers-SCO / Monaco
Stade Jean-Bouin, 18h45

Handball
Angers-Noyant / Dijon
Salle Jean-Bouin, 20h30

20 octobre
Hockey sur glace
Ducs Angers / Dijon
Patinoire, 18h30

Basket masculin
Saint-Léonard / Caen
Salle Villoutreys, 20h

21 octobre
Voile
Sélection régionale Mini J
Lac de Maine, 9h-18h

Water-polo
Interclubs moins de 13 ans et tournoi filles
Piscine Jean-Bouin, 14h

22 octobre
Hippisme
Courses de trot
Hippodrome d'Éventard, 13h

23 et 24 octobre
Futsal
France / Biélorussie
Salle Jacques-Millot, 19h

26 octobre
Football
Angers-SCO / Châteauroux
Stade Jean-Bouin, 18h45

Basket masculin
Angers BC / Chartres (coupe de France)
Salle Jean-Bouin, 20h30

27 octobre
Voile
National Dingly et régate de Finn
Lac de Maine, 10h-17h

Basket féminin
UFAB 49 / Armentières
Salle Jean-Bouin, 20h

30 octobre
Tennis de table
La Vaillante Angers / Chartres
Salle Jean-Bouin, 19h30

3 novembre
Hockey sur glace
Ducs Angers / Amiens
Patinoire, 18h30

9 novembre
Football
Angers-SCO / Niort
Stade Jean-Bouin, 18h45

Handball
Angers-Noyant / Nancy
Salle Jean-Bouin, 20h30

10 novembre
Basket masculin
Angers BC / Liévin
Salle Jean-Bouin, 20h30

11 novembre
Athlétisme
Cross du Courrier de l'Ouest, de la Ville d'Angers et Espace Anjou
Parc de Pignerolle, Saint-Barthélemy-d'Anjou

Hippisme
Courses mixtes
Hippodrome d'Éventard, 13h

15 au 18 novembre
Natation
Championnat de France Élite en petit bassin
Piscine Jean-Bouin

18 novembre
Voile
Régates de Ligue B toutes séries
Lac de Maine, 10h-17h

Judo
Interclubs
Salle Jean-Bouin, 9h-17h

DR

À L'HONNEUR Mounir Biba, toujours plus haut

Il est devenu LA référence française de la breakdance. Mounir Biba vient de remporter les qualifications européennes lors du Red Bull BC One à Rotterdam. Déjà auréolé de nombreuses victoires en battle ou par équipe, le sportif angevin décroche ainsi le droit de participer à la finale internationale qui se tiendra à Rio, le 8 décembre. L'occasion de représenter la France et de se frotter aux ténors de la discipline dont il fait désormais partie.

ANIMATIONS Vacances sportives à la Toussaint

Pour les vacances de la Toussaint, la direction Sports et loisirs de la Ville propose différentes animations.
Le 2 novembre, un tournoi de foot en salle féminin, par équipes de cinq, est organisé pour les 11-14 ans (lieu à définir, voir contact ci-dessous).
Les 31 octobre et 6 novembre, les jeunes pourront aller à la rencontre de sportifs professionnels, respectivement les basketteurs de l'ABC (salle Jacques-Millot, de 16h à 17h30) et les footballeurs du SCO (stade de la Roseraie, de 15h30 à 17h30).
Enfin le 7 novembre, un tournoi de basket par équipes de trois plus un remplaçant est organisé salle Millot, de 10h à 18h.
Inscriptions et renseignements au 02 41 25 72 83.

Une rencontre avec les pros du SCO est organisée le 6 novembre.

THIERRY BONNET

TÉLEX **France-Biélorussie,** deux matchs internationaux de futsal, les 23 et 24 octobre, à 19h, salle Jacques-Millot. Entrée gratuite. ■ **20e jeux nationaux des transplantés et dialysés** à Trélazé en présence de 120 sportifs, du 19 au 21 octobre. L'occasion de promouvoir le don d'organes. ■ Le club **Angers natation water-polo** évoluera cette saison en Nationale 2 après une année 2011-2012 riche en succès.

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Pour le joindre par courrier : M. le Médiateur, CS 80011 49020 Angers Cedex. Par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Sur www.angers.fr, rubrique “la mairie”.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l’Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d’un appel local à partir d’un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l’hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d’information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass’âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d’action sociale
Esplanade de l’hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d’Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d’accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l’eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d’Angers Loire Métropole et recyclerie d’Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d’alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes
Centre d’accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée
24h/24, gratuit 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales 39 19
(prix d’un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits
09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d’homophobie)
02 41 88 87 49
SOS Homophobie
0810 108 135
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49 02 41 68 49 00
Adavem 49 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d’abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d’accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l’actualité sur internet : www.angers.fr

ANGERS LOIRE VALLEY
LA VIE EN GRAND

ZENZILE

NOUVEL ALBUM "ELECTRIC SOUL"

EN TOURNÉE,
et le 17/11/2012 au Chabada

FIERS D'ÊTRE ANGEVINS

#ANGERS #lamusiquedanslapeau

TITI ROBIN

EN TOURNÉE,
et le 27/11/2012
au Grand Théâtre d'Angers

LO'JO

NOUVEL ALBUM "CINÉMA EL MUNDO"

EN TOURNÉE,
et le 23/11/12 au Chabada
pour les Nuits Zébrées

MA VILLE
+ JE L'AIME
+ ELLE M'INSPIRE